

ANNEXE AU  
JOURNAL OFFICIEL  
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION  
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE  
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15  
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard .....01.40.58.75.00  
Annonces .....01.40.58.77.56  
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10

**Associations**

**Fondations d'entreprise**

**Associations syndicales  
de propriétaires**

**Fonds de dotation**

**Annonce n° 832 - page 53**

**59 - Nord**

**ASSOCIATIONS**

**Créations**

Déclaration à la sous-préfecture de Douai.

**ASSOCIATION DES MEDAILLES DU TRAVAIL D'AUBY.**

*Objet* : établir et maintenir entre ses adhérents des liens de solidarité, d'entraide et d'amitié, veiller sur les légitimes intérêts communs à tous les décorés du travail, voire de les améliorer, défendre et conserver à la Médaille d'Honneur du Travail sa valeur, sa notoriété et son prestige national, il en est de même pour les Médailles d'Honneur relevant d'autres ministères et dont l'attribution est liée à la reconnaissance du travail, assurer l'information de ses adhérents : par la revue "le Médaillé du Travail", par son site internet "www.decores-du-travail.org", par tout autre moyen approprié, valoriser le travail, établir des relations suivies avec les pouvoirs publics et particulièrement avec le ministère du Travail afin de participer éventuellement à des actions s'inscrivant dans le cadre des § ci-dessus.

*Siège social* : 40, rue Léon Blum, 59950 Aubry.

*Date de la déclaration* : 28 juin 2016.